



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DE L'ARSATESE LOIRE BRETAGNE

TOURS
27 avril 2016

Etaients présents : Christian BARBIER, Damien DELFORGE, Florence THAVANAUD, Frédéric GOT, Claude JAUSSINT, Vincent BLU, Nathalie MAUME, Sarah FAUCONNIER et Yoann DUCEPT.

En prévision des journées techniques 2016, Loïc ANDRAUD et Alain BUFFET du Conseil Départemental 63 étaient présents en début de réunion.

Hubert CARPIER invité pour faire le point sur la révision du décret de 2007 et sur la réunion avec l'agence de l'eau.

Etaients excusés : Yannick PERIO, Alexandra MIGNON, Cyrille FONTENEAU, Eric POISSEAU, Gaëlle LE QUELLENNEC, Bernard COLOCCI, Ahmed HASSINI, Jean-Paul HOFLACK et Jean-Luc RAMAIN.

➤ Journées techniques 2016

Les repas de mardi soir, jeudi midi et vendredi midi se prendront sur place à Saint Amant-Tallende.

Le repas du mercredi soir sera pris au sommet du Puy de Dôme.

Il n'est pas prévu de déplacement en car depuis les hôtels puisque les participants seront en voiture et pour la plupart regroupés (covoiturage à prévoir).

L'accès au Puy de Dôme se fera par le « Panoramique des Dômes » dont le coût sera pris en charge par le Conseil Départemental.

Monsieur Sauvade, Vice-président chargé de l'environnement viendra faire un discours d'accueil

L'envoi de spécialités locales (gâteaux,...) de la part des participants lors des pauses-café est reconduit. Chaque inscrit sera invité à apporter un petit quelque chose.

15 exposants sont confirmés, ils seront présents le mardi et mercredi et feront une présentation flash de 5 minutes.

Christian transmettra un bandeau à l'ensemble des intervenants. Celui-ci pourra être intégré aux diaporamas.

La proposition de panier d'accueil à 13,94€ est retenue. On part sur une base de 170 paniers.

L'intervention loi NOTRe sera probablement faite par Christophe Venturini (à confirmer). Dans l'hypothèse où le ministère ne serait pas représenté, un retour sera fait concernant la rédaction du décret ainsi qu'un point d'avancement sur les GT « ministère » en lien avec l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015.

➤ Formation Débitmétrie

Une nouvelle session est programmée le 18 et 19 octobre à Tours. Montant de 300€/participant dans la limite de 20 personnes.

Des contacts seront repris avec l'agence de l'eau pour une nouvelle demande de subvention.

➤ Echanges Agence de l'Eau

Il sera important d'intégrer les groupes de travail visant à préparer le 11ème programme (en septembre-octobre). Aux yeux de l'agence, la place des départements reste floue. L'agence semble vouloir effectuer un rapprochement avec les Régions et les EPCI après 2020 (voir le CR du 25/02/2016 sur le site de l'ARSATESE).

➤ Cotisation annuelle

Les membres du bureau présents proposent à l'unanimité le maintien de la cotisation à 25 euros par an. Cette cotisation sera soumise au vote lors de l'assemblée générale.

➤ Révision du décret

Nos représentants auprès du ministère estiment qu'un éclairage juridique est nécessaire afin de pouvoir argumenter nos positions.

- Clarification AMO - assistance technique
- Notion de SIEG
- Notion de seuil

Le caractère urgent conduit le bureau à préparer un cahier des charges afin de consulter des cabinets de juristes. Le délai est court, il faut une réponse pour fin mai.